

VOLET	TRA	N° 27	x
OBJECTIF OPERATIONNEL	Réduction de la pollution lumineuse à l'échelle des communes		
ACTION	Aménagement d'une trame noire sur les espaces à enjeux Biodiversité		
MAITRE D'OUVRAGE	Communes de Grand Chambéry et de Grand Lac		

CONTEXTE - ENJEUX

Une réduction de la consommation électrique par la rénovation de l'éclairage public avec la technologie LED est entreprise par plusieurs communes de Grand Chambéry et de Grand lac.

Le SDES a effectué plusieurs diagnostics pour les communes afin de baisser les consommations électriques.

Une attention particulière à l'indice de pollution lumineuse est à mettre en œuvre en portant le choix sur des luminaires d'indice ULOR 0%.

LOCALISATION DE L'ACTION

Un Appel à Projet AP sera proposé aux communes du corridor Sud Lac et du corridor Bauges-Chartreuse des communes concernées de Grand Chambéry et de Grand Lac. Chambéry Grand Lac Economie CGLE sera aussi éligible à l'AP.

Cet AP visera à remplacer les points lumineux identifiés comme sensibles pour la biodiversité ainsi que leur système de pilotage.

La carte de la trame noire à instaurer sera réalisée en s'appuyant sur la stratégie lumière du SDES et en concertation avec un diagnostic (*1), réalisé par les acteurs de la Faune Sauvage, Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie CEN 73, Ligue de Protection des Oiseaux LPO, Fédération Départementale des Chasseurs de la Savoie FDC 73, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature FRAPNA.

L'AP permettra d'apporter une aide au financement du remplacement des luminaires et pour mettre en œuvre les préconisations d'éclairage de la trame noire pour les 2 corridors Sud Lac et Bauges-Chartreuse.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Sur les points lumineux identifiés comme sensibles pour la biodiversité (*1), et en fonction de la technologie des luminaires concernés pourront être proposés :

- ⇒ Pour les luminaires non LED : remplacement par luminaire technologie LED avec température de couleur de 2 700 kelvin et palier d'extinction sur le créneau horaire de 1h à 5h du matin ;
- ⇒ Pour les luminaires LED rénovés avant 2017 : remplacement du driver du luminaire LED pour la programmation d'un palier supplémentaire d'extinction sur le créneau horaire de 1h à 5h du matin. La modification de la température de couleur pourra être proposée pour passer de 3 500 à 2 700 kelvins en fonction du degré de sensibilité pour la petite faune ;

⇒ Pour les luminaires LED rénovés à partir de 2017 (drivers reprogrammables et température de couleur de 2 700 kelvins) : simple reprogrammation à distance du driver pour ajout d'un palier d'extinction de 1h à 5h du matin.

**1 : Points lumineux évalués dans un diagnostic « état initial et propositions » prévu dans une autre Fiche du contrat Vert et Bleu*

A noter qu'en fonction de la sensibilité du secteur concerné (notamment abords de ruisseaux en milieu urbain ou corridors identifiés au SRCE), l'allumage avec détection pourra également être étudié.

OBJECTIFS ET GAINS ATTENDUS - LIVRABLES

Réduction de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public sur les zones à enjeux pour la Biodiversité.

Réduction des consommations d'électricité pour l'éclairage public.

Amélioration du cadre de vie nocturne (réduction du halo lumineux en zone résidentielle)

Livrables : Carte de l'éclairage public rénové et de la trame noire.

COHERENCE AVEC LE SRCE

Mise en cohérence de la politique d'éclairage public avec les éléments du SRCE identifiés à l'échelle locale.

ACTEUR(S) ASSOCIE(S) ET PARTENAIRES(S) TECHNIQUE(S)

SDES

Prestataire d'entretien de l'éclairage public

Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie CEN 73, Ligue de Protection des Oiseaux LPO, Cisalb, Fédération Départementale des Chasseurs de la Savoie FDC 73, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature FRAPNA.

ACTIONS CORRELEES

Intégration de la Biodiversité dans les aménagements urbains :

⇒ Plan Climat Air Energie Territorial de Grand Chambéry PCAET Fiche Action N° 2.7.8 Modernisation de l'éclairage public.

INDICATEURS ET MODALITES DE SUIVI

Indicateurs de réalisation :

- nombre de point lumineux rénovés

Indicateurs de résultat :

- Linéaire de trame noire aménagée

CALENDRIER PREVISIONNEL

	2020	2021	2022	2023	2024
Lancement de l'Appel à Projet, relance de l'AP et animation de l'AP					
Mise en place trame noire, travaux, réception des travaux					

ESTIMATION FINANCIERE

L'estimation financière est destinée aux maîtres d'ouvrage, de manière à évaluer leurs dépenses. Ainsi, même sur les dépenses en investissement avec récupération de la TVA, les coûts sont affichés TTC pour prévoir la trésorerie nécessaire. Les subventions octroyées par les financeurs se feront à partir des montants HT pour ces dépenses avec récupération de la TVA.

Coût total : 150 000 € HT

Coût d'investissement : 150 000 € HT

Libellé / Contenu	Coût unitaire	Nombre	Coût HT	Coût TTC
Remplacement de luminaire LED	500 €	300 ex	150 000,00 €	180 000,00 €
TOTAL			150 000,00 €	180 000,00 €

Coût de fonctionnement : € TTC

Libellé / Contenu	Coût unitaire	Nombre	Coût HT	Coût TTC
Organisation et appui à l'Etude préalable et au plan d'aménagement (F), participation au comité technique	Interne	1	0	0

PLAN DE FINANCEMENT ENVISAGE

Le plan de financement est à destination des financeurs. Seuls les coûts HT sont affichés pour les opérations en investissement avec récupération de la TVA. Les coûts TTC sont affichés pour les opérations en fonctionnement, ou en investissement sans récupération de la TVA. N'afficher qu'un des deux coûts permet de savoir à quoi s'applique le % indiqué.

Libellé	I / F	Coût HT	Coût TTC	Région		Le Département de la Savoie		Autofinancement Communes		Total
				%	Montant HT	%	Montant	%	Montant HT	
	I	150 000 €	180 000 €	50 %	75 000 €	30 %	45 000 €	20 %	30 000 €	150 000 €
TOTAL		150 000 €	180 000 €		75 000 €		45 000 €		30 000 €	150 000 €

CALENDRIER BUDGETAIRE

	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Enveloppe globale pour AP trame noire	0	25 000,00€	25 000,00€	50 000,00€	50 000,00€	150 000,00€
TOTAL I HT	0	25 000,00€	25 000,00€	50 000,00€	50 000,00€	150 000,00